

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je proposerais que nous revenions tous ici à dix heures pour parler de «fudgsicles».

**Mme MacInnis:** Monsieur l'Orateur, en toute déférence je dirais qu'on a déjà travaillé sur cette question, qu'on est revenu à la charge à maintes reprises par correspondance, mais en vain, et que la Chambre est le seul endroit où je puisse maintenant la soulever.

**M. l'Orateur:** Je comprends bien la situation et je reconnais que la question a son importance et une certaine urgence. Si l'honorable représentante désire qu'on en fasse l'étude plus tard au moment de l'ajournement, elle pourrait peut-être me donner le préavis réglementaire.

### LES FINANCES

#### LA RETENUE SUR LES SALAIRES POUR LES EMPLOYÉS DE FILIALES CANADIENNES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait-il que certaines filiales canadiennes de sociétés mères américaines refusent d'appliquer le régime de retenue sur le salaire pour les employés qui achètent des obligations d'épargne du Canada?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Bien entendu, l'application de cette formule est facultative, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas au courant des circonstances particulières évoquées par mon honorable ami, mais j'aimerais bien qu'il me renseigne à ce sujet.

**M. Hales:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je procurerai au ministre le nom de la société. Je voudrais aussi le prier de demander à toutes ces sociétés de mettre en train ces directives annoncées il y a quelque temps par le gouvernement afin que ces personnes morales se pénètrent de sens civique.

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, je serai enchanté de recevoir des renseignements supplémentaires. Je ne pense pas que les directives visaient les obligations d'épargne du Canada, mais j'aimerais encourager toutes les sociétés du Canada à permettre à leurs employés d'acheter ces obligations au moyen de retenues sur leurs salaires. En fait, j'ai écrit un grand nombre de lettres dans ce sens.

[M<sup>me</sup> MacInnis.]

### LE CABINET

#### L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION PERSONNELLE PAR LE MINISTRE DES TRANSPORTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre des Transports. Je suis quelque peu surpris et soucieux à cet égard; le ministre est-il prêt à demander à la Chambre de consentir à revenir, maintenant, à l'appel des motions afin de faire une déclaration au sujet de certaines rumeurs persistantes qui le mettent lui-même, en cause au sujet d'un certain équipement d'enregistrement vidéo et d'un M. Jeffrey Sterling, Canadien qui a des intérêts assez considérables dans l'industrie de la radiodiffusion.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député comprendra que j'aie certaines réserves à propos de sa question. Je dois lui dire qu'un autre député a posé, par écrit, une question à peu près semblable à celle du député de Dartmouth-Halifax-Est. Je ne peux vraiment pas accepter la question ainsi posée parce que—les députés le savent fort bien—le Règlement interdit aux députés d'accuser d'inconduite un autre député en posant une question. La seule façon de le faire, c'est de poser directement la question de privilège et, comme le sait le député en question et selon les précédents que la Chambre connaît bien, de porter une accusation précise. Je crains que ce ne soit la seule façon de poser ce genre de question.

**M. Forrestall:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement en ce qui concerne votre décision. Je voulais élucider quelque chose et je n'avais certes pas l'intention d'accuser le ministre de la faute commise dans l'exercice de ses fonctions. Je lui demande simplement s'il ne veut pas revenir à l'appel des motions pour se justifier. Je ne l'ai pas accusé. Il s'est accusé lui-même.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** En ce qui concerne ce que vient de dire Votre Honneur, je ne vois pas très bien comment, dans les circonstances, on pourrait accuser le ministre lui-même. Votre Honneur n'a peut-être pas vu ou entendu ces choses, mais je vous demanderais de les reconnaître sans plus. Des bruits courent au sujet du ministre des Transports, en cette capacité. Le député demande simplement si le ministre veut faire